

# SOYONS HUMBLES, SOYONS CLAIRS !

- La banque prend désormais en compte la participation aux réseaux d'affaires et événements professionnels (BNI, Casden...) par la déclaration des heures supplémentaires.

## Extrait du procès-verbal du CSE du 28/04/2023 :

b) Etat trimestriel des heures supplémentaires au 31.03.2023 : voir présentation jointe en annexes page 90 à page 91

Mme BARNY : « on constate qu'au niveau du Réseau au 1er trimestre il n'y a que 18 heures de déclarées concernant 5 personnes. Elle avait déjà alerté sur les heures faites par les conseillers animant les réseaux d'affaires (BNI...) » (voir PV du CSE janvier 2023).

Mr FAVARETTE : « annonce que la Direction va lancer un projet dédié **suite à cette alerte de la CFTC** sur la gestion des réseaux d'affaires (BNI...) qui était complètement justifiée. Le point est pris et nous reviendrons rapidement vers vous avec un cadrage projet. »



**Vous pouvez consulter ce procès-verbal du CSE dans son intégralité sur :**

**Intranet (sharepoint)/fonctionnement/les instances du personnel**

**Suite à cette alerte de la CFTC, des groupes de travail ont été créés avec l'ensemble des organisations syndicales, à l'issue desquelles une communication à l'ensemble des salariés a été faite en juin 2024.**

**Vos élus CFTC sont CONSTRUCTIFS ET ENGAGÉS ! Nous passons plus de temps à agir pour vos intérêts qu'à faire notre publicité ! Vous partagez nos valeurs et nos actions ? FLASHEZ-MOI !**



## VOS DÉLÉGUÉS SYNDICAUX CFTC

 [cftcbpaca@hotmail.fr](mailto:cftcbpaca@hotmail.fr)

 [www.cftc-bp.fr](http://www.cftc-bp.fr)

 [cftc l'app](#)

**Charlotte BARNY**

06 50 01 41 63



**Sacha BIASSE**

06 08 52 99 07



**Nelly CHASTENET**

07 81 41 44 78



**David POUYADOUX**

06 11 82 91 86

